

LES MALADIES CHRONIQUES ÉVOLUTIVES, CE QU'IL FAUT RETENIR !

20% de la population française est concerné par une maladie chronique évolutive (MCE).

Une maladie chronique se caractérise par sa persistance dans le temps, il s'agit d'une affection nécessitant des soins de santé prolongés (+ de 6 mois).



Le diabète est la maladie chronique la plus répandue en France.

L'endométriose est reconnue comme une maladie chronique évolutive au même titre que la sclérose en plaque ou les cancers.

Il n'existe pas de traitement pour guérir l'endométriose.

Vous êtes concernée par l'endométriose ?

Pensez à la RQTH !

Demander la reconnaissance de votre maladie comme situation de handicap au travail. Vous aurez la garantie d'un espace de travail aménagé ou de modalités de travail.